

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Agence d'émigration John Im Obersteg & C^{ie}, Société Anonyme, à Bâle.

Extinction de la patente.

La maison John Im Obersteg & C^{ie}, société anonyme à Bâle, a renoncé à exploiter son agence d'émigration, dont l'administrateur responsable patenté par l'autorité fédérale, M. Hans Im Obersteg, est décédé le 10 janvier 1940. L'agence a par conséquent cessé d'exister à cette date.

Les demandes d'indemnité que des autorités, des émigrants ou les ayants droit de ceux-ci seraient fondés à faire valoir contre l'agence d'émigration John Im Obersteg & C^{ie}, société anonyme, sur la base de la loi fédérale du 22 mars 1888 concernant les opérations des agences d'émigration, doivent être adressées à l'office soussigné avant le 10 janvier 1941.

Berne, le 19 avril 1940.

1883

Office fédéral de l'émigration.

Agence d'émigration Conrad Schneebeli, à Bâle.

Extinction de la patente.

M. Conrad Schneebeli, à Bâle, a renoncé, avec effet au 31 décembre 1939, à la patente qui lui avait été délivrée le 6 août 1922 pour exploiter une agence d'émigration et vendre des billets de passage. Par conséquent, son agence a cessé d'exister.

Les demandes d'indemnité que des autorités, des émigrants ou les ayants droit de ceux-ci seraient fondés à faire valoir contre l'agence d'émigration Conrad Schneebeli sur la base de la loi fédérale du 22 mars 1888 concernant les opérations des agences d'émigration, doivent être adressées à l'office soussigné avant le 31 décembre 1940.

Berne, le 19 avril 1940.

1883

Office fédéral de l'émigration.

Supplément

à la

liste(*) des établissements de crédit et des sociétés coopératives qui ont obtenu, conformément à l'article 885 du code civil suisse et à l'ordonnance du Conseil fédéral du 30 octobre 1917 sur l'engagement du bétail, l'autorisation de conclure des contrats d'engagement de bétail sur tout le territoire de la Confédération:

Canton de Fribourg.

Nouvelle autorisation.

39. Caisse d'épargne et de prêts de Planfayon.

Berne, le 24 avril 1940.

Département fédéral de justice et police.

(*) FF 1918, III, 516.

1883

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

TABLEAUX DES LOIS ET DES ARRÊTÉS FÉDÉRAUX SOU MIS AU REFERENDUM ET DES DEMANDES D'INITIATIVE

de 1920 à 1939

et des

VOTATIONS FÉDÉRALES DEPUIS 1848

(électeurs, participation, acceptants, rejetants, etc.)

Les tableaux précités sont arrêtés au 31 décembre 1939. Ils sont réunis en une brochure que l'administration soussignée vend au prix de **80 centimes** (plus les frais de port et de remboursement).

Compte de chèques de la chancellerie fédérale: III. 233.

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1940
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	18
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	01.05.1940
Date	
Data	
Seite	450-451
Page	
Pagina	
Ref. No	10 089 185

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.